

## PILIER 4

# CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA PLACE FINANCIÈRE

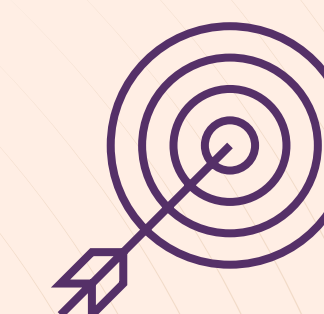
Ostrum AM s'engage activement à l'échelle de la place financière afin d'accompagner la transformation du secteur vers des pratiques de gestion plus responsables :

- Nous mettons en œuvre une politique de risque et de contrôle ESG robuste ;
- Nous participons activement à la définition des standards RSE- ISR ;
- Nous nous impliquons dans des initiatives de place spécifiques.



## 93 %

des encours des fonds ouverts  
sont labellisés ISR



## 100 %

des gérants et analystes ont  
des objectifs ESG dans leurs  
objectifs de performance



## 14

initiatives collaboratives  
dont 6 nouvelles en 2023

### OBJECTIF 2024

- 100 % des collaborateurs dotés d'un objectif RSE/ESG



## CONVICTION

« La réglementation nous pousse à progresser dans nos pratiques et à anticiper des axes d'amélioration pour répondre aux enjeux d'intégration des critères ESG dans tous les métiers concernés. »

**Christine Cousinet-Métrot,**  
Directrice Conformité

## CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE

### Labellisation : une démarche en continu

Depuis 2020, nous avons poursuivi une politique ambitieuse de labellisation, qui nous a permis d'atteindre 93 % de labellisation des encours de nos fonds ouverts et de faire aboutir 100 % des demandes de labellisation de nos clients. Nous avons poursuivi notre démarche en 2023 en labellisant un fonds dédié et un mandat.

### Une rémunération liée aux objectifs RSE

En matière de politique de rémunération, l'ensemble des membres du comité exécutif ont une partie de leur rémunération variable liée à des indicateurs définis au sein de la politique RSE d'Ostrum. Un des cinq objectifs qui leur sont communs est dédié à la finance durable. La réalisation de ces objectifs compte pour 6 % de la rémunération variable.

Au niveau des équipes de gestion, la rémunération variable des équipes Recherche crédit et Stratégie ESG est indexée sur des objectifs d'intégration ESG et la mise en œuvre de la stratégie de gestion responsable. Des critères spécifiques sont pris en compte dans l'évaluation des gérants et analystes selon leur pôle d'appartenance.

### Une attention particulière portée sur la gestion des risques ESG et le contrôle

En 2023, Ostrum AM a poursuivi la formation des collaborateurs de la direction des risques aux enjeux ESG. Les différents piliers ESG ont été plus fortement intégrés dans la gouvernance et la comitologie des risques.

Opérationnellement, le rôle de la direction des risques a été renforcé dans la validation en amont du cadre ESG (documentation juridique et de labellisation notamment) et elle a élargi le périmètre de ses contrôles et ses capacités de suivi. Le déroulé de la feuille de route 2023 s'est inscrit dans la continuité de 2022, avec notamment l'avancement dans la co-construction du cadre ESG avec l'ensemble des parties prenantes.

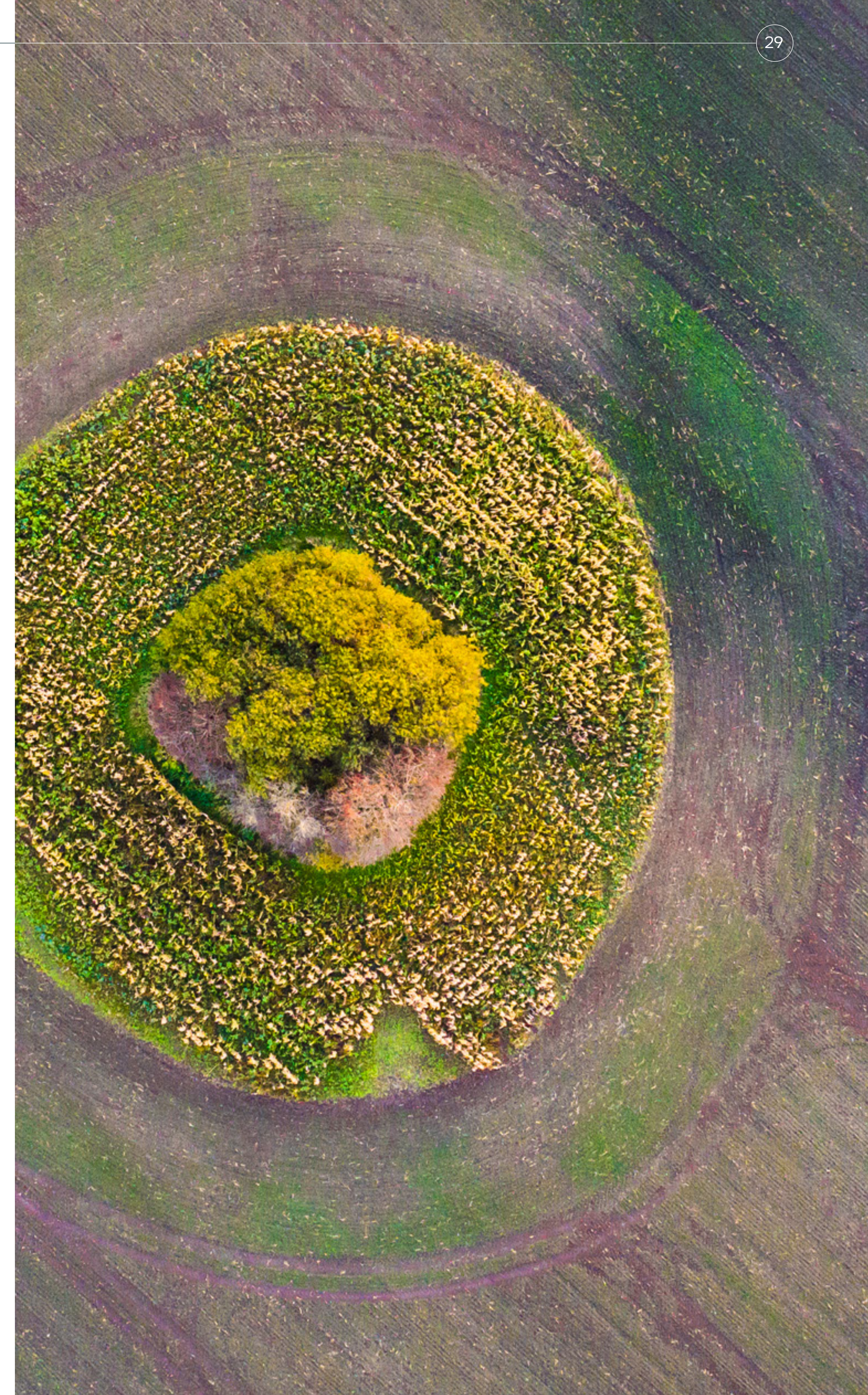
Un dispositif de plan de contrôle visant la finance responsable a aussi permis le suivi du risque et le bon respect de la réglementation ainsi que l'accompagnement des collaborateurs dans la compréhension de cette dernière.

**6 %**

de la rémunération variable des membres du comité exécutif sont liés à la réalisation d'objectifs RSE

**100 %**

des demandes de labellisation de nos clients ont abouti en 2023





# NOUS CONTRIBUONS À CONSTRUIRE LE CADRE D'EXERCICE DE LA FINANCE DURABLE

Au sein des groupes et instances de place, Ostrum AM contribue à conduire les standards de l'investisseur responsable, et à assurer la diffusion et l'harmonisation des enjeux et des pratiques RSE et ESG.

## Ostrum AM est membre des principales instances de place

Nous avons la volonté de participer à la mise au point de normes ESG et de contribuer à en assurer la promotion. C'est pourquoi nous jouons un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable. Pour cela, nous sommes signataires ou membres de nombreuses instances, françaises, européennes et internationales :



FAIRR

En 2023, Ostrum a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois institutions : l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Institut de la finance durable (IFD) et le Forum pour l'investissement responsable (FIR).

### Association française de la gestion financière

#### ● Groupe de travail Énergies fossiles

Ce groupe de travail poursuit des travaux sur les énergies fossiles, notamment dans le cadre de la refonte du Label ISR.

#### ● Groupe de travail Transition

L'objectif de ce groupe de travail consiste à établir un guide d'analyse des plans de transition des entreprises et de leur conformité aux accords de Paris tout en intégrant les enjeux sociaux dans la transition de leur business model.

#### ● Groupe de travail SFDR

Après avoir travaillé sur les notions principales du règlement SFDR – promotion des caractéristiques environnementales ou sociales, principe DNSH (« do not significant harm » ou « absence de préjudice important »)<sup>1</sup> – le groupe de travail a notamment répondu à la consultation de la Commission européenne sur la refonte de ce règlement.

#### ● Groupe de travail Investissement durable

Ce groupe de travail s'est attaché à la définition de l'investissement durable : des questionnaires, des benchmarks ont été réalisés. Un guide a été publié afin d'accompagner les sociétés de gestion dans l'établissement de leur définition.

#### ● Groupe de travail Label ISR

Dans le cadre de la refonte du Label ISR, plusieurs sous-groupes ont été créés afin d'alimenter le comité du Label dans ses réflexions. Nous avons notamment participé au sous-groupe sur la refonte des parties relatives à l'engagement et au vote ainsi qu'aux controverses.

#### ● Groupe de travail CSRD – biodiversité

Suite à la publication par le Groupe consultatif européen sur l'information financière (Efrag) des projets de normes détaillées de reporting, l'AFG a constitué plusieurs groupes sur chaque thème abordé afin de fournir des commentaires à l'Efrag. Nous avons tout particulièrement travaillé sur les questions relatives à la biodiversité.

### Institut de la finance durable

Dans le cadre des travaux de l'Institut de la finance durable, nous avons participé au groupe de travail concernant les trajectoires relatives aux énergies fossiles (chantier climat 5 de l'IFD). Au-delà des engagements déjà pris sur le charbon et sur le pétrole et le gaz non conventionnels, ce groupe s'attache à la question du financement du pétrole et du gaz en général.

### L'objectif du chantier est de préparer deux principaux livrables :

- Une trajectoire Net-Zero partagée (entreprises non-financières et institutions financières) de réduction des énergies fossiles à horizon 2025, 2030 et 2050 ;
- Un chiffrage des besoins d'investissement encore nécessaires dans les énergies fossiles ainsi que dans les énergies renouvelables pour assurer la réponse à la demande énergétique et permettre une transition juste.

### Forum pour l'investissement responsable

#### ● Commission Dialogue & Engagement

La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme : briefs investisseurs,

campagnes de questions écrites, campagnes thématiques etc. La commission alimente la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de trois grands axes : une campagne annuelle de questions écrites ESG aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques et des briefs investisseurs autour de controverses ESG.

#### ● Groupe de travail Social

Le groupe de travail a vocation à éclaircir le champ sémantique, définir des termes comme diversité, partage de la valeur ajoutée, réfléchir à ce que l'on entend par impacts en termes de cohésion sociale, contribution à la réduction des inégalités, contribution au bien-être... Il permettra de faire un état des lieux des pratiques d'engagement et de réfléchir à des KPI's d'impact social au-delà des questions de ressources humaines.. Les travaux s'inscriront dans le contexte des travaux menés au niveau européen (Efrag, CSRD, etc.).

Enfin, en tant que membre de l'International Capital Market Association (ICMA), Ostrum AM participe à plusieurs groupes de travail de cette instance couvrant les sujets suivants : Social Bonds, Climate Transition Finance, Sustainability-Linked Bonds et Impact Reporting.

1. Le principe DNSH impose aux acteurs économiques de ne causer aucun préjudice aux six objectifs environnementaux qui déterminant la durabilité d'une activité : atténuation du changement climatique ; adaptation au changement climatique ; utilisation durable des ressources marines ; économie circulaire ; prévention/réduction de la pollution ; protection/restauration de la biodiversité et des écosystèmes.



## Ostrum AM a pris part à 14 initiatives en 2023 dont 6 nouvelles

### 1. TRANSPARENCE DE L'INFORMATION SUR LE CLIMAT, LES FORÊTS ET L'EAU INITIATIVE 2023

#### Organisation chef de file : Carbon Disclosure project (CDP)<sup>1</sup>

Courrier co-signé par Ostrum AM pour encourager les entreprises à divulguer des informations sur leur impact et leur gestion du changement climatique, des forêts et de la sécurité de l'eau.  
**ODD : 13, 14, 15**

### 2. ENGAGEMENT AUX OBJECTIFS SCIENCE BASED TARGET (SBT) INITIATIVE 2023

#### Organisation chef de file : CDP

Participation à la campagne initiée par la CDP qui incite les entreprises à adopter des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science pour décarboner les portefeuilles des investisseurs et atténuer les risques liés au climat.  
**ODD : 13, 14, 15**

### 3. RÉSOLUTIONS « SAY ON CLIMATE » INITIATIVE 2023

#### Organisation chef de file : Forum pour l'investissement responsable (FIR)

Déclarations ayant pour objectif de généraliser les résolutions Say on Climate au sein des assemblées générales afin que les entreprises fournissent une vision claire de leur stratégie climatique et de leurs ambitions en matière de durabilité.  
**ODD : 13**

### 4. EXIGENCE DE TRANSPARENCE POUR LES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE TABAC INITIATIVE 2023

#### Organisation chef de file : Pella Funds Management

Courrier co-signé par Ostrum AM à destination de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis pour l'instauration de règles exigeant des entreprises publiques du secteur de la vente au détail qui vendent des produits contenant du tabac de divulguer leur chiffre d'affaires provenant de ces ventes.  
**ODD : 3**

### 5. RÉSOLUTION POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE INITIATIVE 2023

#### Organisations chef de file : CCLA Investment Management et Local Authority Pension Fund Forum (LAPFF)

Courrier co-signé par Ostrum AM à destination de 35 entreprises britanniques à forte émission de carbone afin de les encourager à soumettre à leurs actionnaires une résolution sur leur plan de transition climatique lors des assemblées générales.  
**ODD : 13**

### 6. INITIATIVE SPRING INITIATIVE 2023

#### Organisation chef de file : Principes pour l'investissement durable des Nations Unies (UN-PRI)

L'initiative vise à mobiliser les investisseurs pour contribuer à l'objectif mondial de stopper et de renverser la tendance de perte de biodiversité d'ici 2030 en identifiant les entreprises ayant de forts impacts sur la déforestation et la dégradation des sols.  
**ODD : 13, 16, 17**

### 7. TRANSITION JUSTE

#### Organisation chef de file : Institut de la finance durable (IFD)

Coalition visant à prendre en compte les implications sociales du changement climatique.  
**ODD : 13**

### 8. PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DE GENRE

#### Organisation chef de file : The 30% Club Investor Group

Coalition pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120.  
**ODD : 5**

### 9. TABACCO FREE FINANCE PLEDGE

#### Organisation chef de file : Tobacco Free Portfolios

Engagement financier "sans tabac".  
**ODD : 3**

### 10. INCITATION SECTEUR AÉRONAUTIQUE

#### Organisation chef de file : Share Action

Engagement en matière de changement climatique pour les compagnies aériennes et aérospatiales.  
**ODD : 9, 13**

### 11. INITIATIVE DE DECARBONATION

#### Organisation chef de file : Share Action

Coalition en faveur de la décarbonation des investisseurs.  
**ODD : 7, 13**

### 12. LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

#### Organisations chef de file : Investor Initiative for Sustainable Forests (IISF), UN-PRI, Ceres<sup>2</sup>

Lettre co-signée par Ostrum AM à destination des entreprises brésiliennes d'élevage de bœufs et de production de soja pour accroître leur vigilance à l'égard de leurs fournisseurs et de leur rôle dans la déforestation.  
**ODD : 13, 14, 15**

### 13. CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE TRANSITION JUSTE

#### Organisation chef de file : ICCR

Déclaration d'investisseurs pour appeler les entreprises à prendre en compte, en même temps que la transition climatique, des conditions de travail décentes et les impacts sociaux.  
**ODD : 8, 13**

### 14. SOINS RESPONSABLES

#### Organisation chef de file : UN-PRI

Coalition (Investor initiative for responsible care) pour engager le dialogue avec les entreprises du secteur des maisons de retraite sur la qualité des soins et les conditions de travail.  
**ODD : 8, 13**

<sup>1</sup> Le CDP est une organisation britannique à but non lucratif qui évalue l'impact environnemental des grandes entreprises et des territoires. <sup>2</sup> Le Ceres est une association américaine spécialisée dans la promotion du développement durable dans les affaires et la finance.

## ZOOM SUR

### SAY ON CLIMATE

**Le Say on Climate est une initiative cruciale qui vise à intégrer les enjeux climatiques dans les décisions des entreprises cotées, en leur donnant l'opportunité de voter annuellement sur leur politique climatique. Cette résolution, déposée soit par l'entreprise elle-même soit par ses actionnaires, favorise un dialogue continu sur les questions environnementales.**

Ostrum AM s'est engagé à plusieurs reprises sur cette initiative au cours de l'année 2023 :

- **Tribune Say on Climate du FIR** appelant à un dialogue renforcé entre les entreprises, les actionnaires et les parties prenantes sur la transition écologique.

- **Courrier Say on Climate adressé au ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire**, qui appelle à des réformes réglementaires et législatives pour faciliter le dépôt et le débat des résolutions climatiques lors des assemblées générales.
- **Courrier adressé au président Emmanuel Macron** pour généraliser les résolutions Say on Climate.

L'engagement d'Ostrum AM dans l'initiative Say on Climate témoigne de sa volonté de promouvoir la transparence et le dialogue sur les questions environnementales au sein des entreprises cotées, tout en encourageant des actions concrètes pour une transition vers une économie plus durable.

### SPRING

L'initiative Spring, initiée par les Principes pour l'investissement durable des Nations Unies (PRI), se concentre initialement sur la déforestation et la dégradation des sols en tant que principaux facteurs de perte de biodiversité, en ciblant les entreprises ayant un impact significatif sur la biodiversité. À terme, elle prendra en compte d'autres facteurs contribuant à l'appauvrissement de la biodiversité.

Une méthodologie rigoureuse a été mise en place pour sélectionner les entreprises avec lesquelles engager le dialogue, en identifiant celles ayant le plus fort impact

potentiel sur la déforestation et la dégradation des sols. La première phase de l'initiative implique 40 entreprises, avec l'intention d'élargir cette liste en 2024.

L'initiative Spring souhaite voir les entreprises agir à trois niveaux :

- Les entreprises doivent établir des objectifs ambitieux pour lutter contre la déforestation et la destruction de la biodiversité et évaluer les impacts de la dégradation des sols ;
- Les entreprises doivent cartographier, mesurer et surveiller les risques présents au sein de la chaîne

d'approvisionnement et établir des processus d'escalade en cas de non-respect des exigences ;

- Les entreprises doivent s'engager publiquement à aligner leurs activités sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming et sur l'Accord de Paris sur le climat.

En s'attaquant à ce problème, l'initiative cherche également à soutenir d'autres objectifs de développement durable, tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la promotion des droits de l'homme.